

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

NOM :

PRÉNOM :

Nouvelle inscription

Classe de 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} et 3^{ème}

Documents à fournir :

OBLIGATOIRE

Pour tous :

- Fiche de renseignements **à remettre renseignée et signée.**
- Photocopie intégrale du livret de famille ou photocopies des extraits d'actes de naissance pour tous les membres de la famille
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale (ayant droit ou figure l'élève)
- Photocopie de deux justificatifs de domicile différents de moins de 3 mois hors téléphonie mobile (quittance de loyer, EDF ou Gaz, bail, assurance habitation, acte notarié, taxes foncière)
- 4 photos d'identité avec le nom de l'enfant au dos (*dont 1 collée en haut du dossier*)
- Fiche confidentielle de santé renseignée et signée
- RIB (*relevé d'identité bancaire*) du responsable financier (bourses, voyages scolaires, remboursements divers, etc...) avec au dos le nom et prénom de l'enfant.

Cas particuliers :

- Parents séparés ou divorcés : joindre copie de la décision du jugement des affaires familiales (JAF)
- Famille hébergée : attestation d'hébergement

Ce dossier contient :

- Fiche de renseignements – Document 1
- Fiche confidentielle de santé – Document 2
- Fiche d'inscription pédagogique – Document 3
- Autorisation de sortie – Document 4
- Note sur la cotisation au Foyer du collège Les Bouvets – Document 5
- Note explicative restauration scolaire, bourse et fonds social
- Liste des fournitures en ligne sur le site du collège à partir du 17/06/2024 (clg-bouvets-puteaux.ac-versailles.fr)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées** dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème , d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75357 PARIS CEDEX 07.

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2024-2025

Formation : _____ Classe : _____

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : _____ Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : _____ Né(e) le* : ___ / ___ / ___

Prénom 1* (3) : _____ Prénom 2 : _____ Prénom 3 : _____

Pays de naissance* : _____ Département de naissance* (4) : ___

Commune de naissance* (4) : _____ Nationalité* : _____

L'élève habite* (5) : Chez _____

Ou possède sa propre adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ @ Courriel : _____

 Domicile : _____  Travail : _____  Mobile : _____

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX)

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : _____ A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fraterie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : _____ Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : _____ Prénom* : _____

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : __ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Commune* : _____

Pays* : _____ @ Courriel : _____

 Domicile : _____  Travail : _____  Mobile : _____

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

Lien avec l'élève* : _____ A contacter en priorité :

Nom de famille* : _____ Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : _____ Prénom* : _____

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : __ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Commune* : _____

Pays* : _____ @ Courriel : _____

 Domicile : _____  Travail : _____  Mobile : _____

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE

A contacter en priorité :

La personne en charge lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : _____ Civilité* : Mme M.

Nom de famille* : _____

Nom d'usage : _____ Prénom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Commune* : _____

Pays* : _____ @ Courriel : _____

Domicile : _____ Travail : _____ Mobile : _____

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : _____ Civilité* : Mme M.

Nom de famille* : _____

Nom d'usage : _____ Prénom* : _____

Domicile : _____ Travail : _____ Mobile : _____

J'accepte de recevoir des SMS :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e) si cette situation vous concerne.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même :

Nom de famille* (1) : _____

Nom d'usage (2) : _____

Prénom 1* (3) : _____ Prénom 2 : _____ Prénom 3 : _____

Date de naissance* : ___ / ___ / ___ Pays de naissance* : _____

Département de naissance* (4) : ___ Commune de naissance* (4) : _____

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille* (1) : _____ Civilité* : Mme M.

Nom d'usage (2) : _____

Prénom 1* (3) : _____ Prénom 2 : _____ Prénom 3 : _____

Date de naissance* : ___ / ___ / ___ Pays de naissance* : _____

Département de naissance* (4) : ___ Commune de naissance* (4) : _____

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ___ / ___ / ___

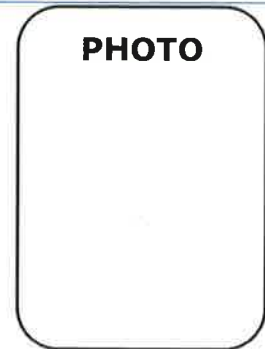
Signature :

FICHE CONFIDENTIELLE DE SANTÉ 2024-2025

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

ÉLÈVE

NOM et Prénom :



Niveau : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Date de naissance : / /

½ pensionnaire : Externe :

Classe fréquentée l'an dernier :

RESPONSABLES LÉGAUX

NOM ET PRÉNOM DU PERE :		
ADRESSE DU PERE :		
N° DE TELEPHONE DU PERE :		
PORTABLE :	DOMICILE :	TRAVAIL :

NOM et PRÉNOM DE LA MERE :		
ADRESSE DE LA MERE :		
N° DE TELEPHONE DE LA MERE:		
PORTABLE :	DOMICILE :	TRAVAIL :

NOM ET PRÉNOM D'UNE PERSONNE SUSCEPTIBLE DE VOUS PREVENIR RAPIDEMENT :

.....

Lien avec l'enfant (Grand-mère, oncle, tante, ami-e de la famille, frère, sœur...) :

N° DE TELEPHONE DE CETTE PERSONNE

PORTABLE :

DOMICILE :

TRAVAIL :

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE :

ADRESSE DU CENTRE DE SÉCURITÉ SOCIALE :

NUMÉRO DE L'ASSURANCE SCOLAIRE :

ADRESSE DE L'ASSURANCE SCOLAIRE :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Dans cette optique, **il est important que vous puissiez nous communiquer tout changement de coordonnées téléphoniques, par l'intermédiaire du secrétariat.**

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

SITUATION MÉDICALE

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre, etc.) * :

.....
.....

Souhaitez-vous la mise en place d'un PAI (projet d'accueil individualisé) ? Oui Non

- Si oui, nous vous engageons à prendre très rapidement contact avec notre équipe de santé (Mme Benoît, infirmière scolaire)

Souhaitez-vous la mise en place d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation) ? Oui Non

- Si oui, nous vous engageons à prendre très rapidement contact avec notre équipe de santé (Mme Benoît, infirmière scolaire)

(IMPORTANT) DATE DU DERNIER RAPPEL DE VACCIN ANTITETANIQUE (rappel tous les 5 ans) :

.....

☞ **Joindre OBLIGATOIREMENT une photocopie des pages vaccinations du carnet de santé**

NOM, ADRESSE DU MÉDECIN TRAITANT :

.....

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU MÉDECIN TRAITANT :

.....

** Document non confidentiel à remplir par les familles en chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des **informations confidentielles**, vous pouvez le faire sous **enveloppe fermée** à l'intention du médecin scolaire ou de l'infirmière de l'établissement.*

ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX DE L'ÉLÈVE

Accidents antérieurs :

.....

Interventions chirurgicales :

.....

Maladies éventuelles :

.....

Attention : Si pendant l'année état de santé de votre enfant nécessite la prise d'un traitement ponctuel pendant les heures scolaires (antalgique, antibiotiques...) Oui Non

Il faudra fournir au collège :

- la prescription médicale qui doit être nominative, datée et signée
- les traitements (boîte de médicaments)

OBSERVATION PARTICULIÈRES A SIGNALER

Vous devez signaler à l'infirmière de l'éducation nationale, tenue au secret professionnel, **les maladies, allergies, troubles des apprentissages (dyslexie, dyspraxie, hyperactivité ou autres...), accidents, problèmes psychologiques** qui pourraient avoir une incidence sur la santé et/ou la scolarité de votre enfant.

Votre enfant avait l'an passé :

Un **PAP** : Oui Non

Un **PPS** : Oui Non



DOSSIER D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Identité de l'élève

Nom : Prénom :

Sexe : M ou F

Ecole élémentaire d'origine :

Scolarité souhaitée à la rentrée 2024/2025 Pour une entrée en 6e

Cours obligatoires :

LV1 Anglais

Aide aux devoirs

Options possibles à cocher : non cumulable

Bilangue Anglais / Allemand

Bilangue Anglais / Espagnol

Section sportive

Aucune option souhaitée

Besoins particuliers d'accompagnement à la scolarité

Santé

Voir avec Service infirmier

P.A.I ordinaire

(Projet d'Accueil Individualisé)

P.A.I alimentaire

(Projet d'Accueil Individualisé - allergies alimentaires)

Pédagogique

P.P.R.E *

P.A.P *

P.P.S *

* Donner la copie des documents signés à l'école élémentaire justifiant ces aménagements.

A déposer obligatoirement et uniquement au secrétariat de direction avant le 7 juillet 2024
OU entre le 27 août et le 15 septembre 2024

Demande non-obligatoire

Projet Section Sportive

AVIRON / PLEINE NATURE

Présentation :

La section sportive consiste à réunir des enfants de tout niveau dans un même groupe et de leur permettre, à partir d'un emploi du temps aménagé, de conduire parallèlement leur scolarité normale avec des heures d'entraînement.

Elle accueille, les élèves filles et garçons, motivés et aptes aussi bien au plan sportif qu'au plan scolaire. Les activités proposées seront l'Aviron (majoritairement) et la Découverte des Activités de Pleine Nature telles que le VTT, la Course d'Orientation, l'Escalade ou le Trail.

Ils assisteront également à des événements sportifs organisés par le Conseil Départemental et l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Le dispositif s'inscrit dans le Projet d'Etablissement, le Projet Pédagogique de l'EPS, le projet d'AS et contribue ainsi à la réussite scolaire et sportive de l'élève.

Objectifs :

- ***Sur le plan scolaire :***

Contribuer à la réussite scolaire des élèves à travers une valorisation de leur pratique. Les accompagner en cas de difficulté pour que chacun puisse acquérir les compétences nécessaires à un bon suivi de leur scolarité. Les exigences scolaires sont les mêmes que pour tous les autres élèves.

L'élève doit savoir s'organiser afin d'allier Sport et Etude, en particulier en ce qui concerne la planification de son travail personnel.

- ***Sur le plan sportif :***

L'idée est que les élèves acquièrent des compétences et des connaissances sur les Activités Physiques de Pleine Nature (APPN).

L'objectif sportif est central, ils sont initiés à la mobilisation de leurs ressources motrices. Ils apprennent à mieux se connaître, se préparer et se préserver.

Enfin, il permet aux élèves de mieux appréhender la notion de sécurité de soi et de celle des autres, essentielle dans un milieu naturel.

- ***Sur le plan social :***

Participer à leur éducation citoyenne à travers les notions de vie de groupe, d'initiative, de responsabilités et de respect de l'environnement.

Apprendre à s'organiser, à se gérer en vue d'une autonomie plus grande dans la pratique d'activités physiques et de les ouvrir sur l'extérieur.

Ces objectifs ne peuvent être atteints sans une parfaite harmonie entre la pratique sportive et la scolarité.

Recrutement :

Il s'articule autour de 2 axes :

- **Dossier scolaire** : le recrutement se fera suite à l'étude des dossiers scolaires des élèves et des appréciations des enseignants.
- **Tests moteurs** : une sélection sportive aura lieu à travers une batterie de tests.

Une commission d'admission, présidée par le Chef d'Etablissement, sera seule juge pour décider de l'admission d'un élève au sein de l'option.

Fonctionnement :

Les horaires n'empiètent pas sur les horaires obligatoires d'EPS : leur aménagement est compatible avec un suivi normal de la scolarité.

Tout élève participant au projet doit obligatoirement être inscrit à l'Association Sportive Aviron/Pleine Nature.

Enfin la poursuite dans la section sportive sera déterminée par l'ensemble de l'équipe pédagogique en charge des classes, en fonction des résultats scolaires, sportifs et surtout du comportement de l'élève.

Entraînements :

Tous les élèves de la section auront 1 séance d'entraînement par semaine + présence obligatoire aux séances du club à l'approche des compétitions.

La présence sera OBLIGATOIRE comme tout autre cours.

Les entraînements se dérouleront sur les installations de l'île de Puteaux ou des Parcs Départementaux des Hauts de Seine en fonction des activités.

Les élèves seront encadrés par deux Professeurs d'EPS du collège et des Educateurs Diplômés.

SECTION AVIRON / PLEINE NATURE

Rentrée scolaire 2024-2025

A remettre au secrétariat du collège le plus rapidement possible.

NOM de l'élève : Prénom :

DATE de Naissance :/...../.....

NOM et Prénom du Responsable Légal :

ADRESSE :

..... VILLE :

N° TELEPHONE FIXE : PORTABLE :

ETABLISSEMENT Scolaire fréquenté l'an passé :

CLASSE :

SIGNATURE DE L'ELEVE :

SIGNATURE DU REPONSABLE LEGAL

Demande non-obligatoire



DOSSIER DE CANDIDATURE
SECTION BILANGUE ALLEMAND-ANGLAIS
Classe de 6^{ème}
Rentrée 2024 - 2025

Le dossier est à déposer dûment complété avant le **16 juin 2024** à l'attention de Mme AMMICHE secrétaire de direction à l'accueil du collège ou par mail à l'adresse ce.0921219a@ac-versailles.fr en indiquant l'objet :

Section Bilangue allemand – anglais 2024

Environ 15 places sont disponibles.

Tout dossier incomplet ou déposé après la date sera refusé.

Les élèves retenus recevront une confirmation avant la rentrée scolaire de septembre 2024.



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE



Informations

- ✚ La section bilingue allemand-anglais permet de commencer l'apprentissage d'une deuxième langue vivante étrangère un an plus tôt et d'avoir un niveau plus élevé en fin de 3^{ème}, ce qui représente un réel atout dans la poursuite de la scolarité et dans la future vie professionnelle de l'élève.
- ✚ Les élèves bénéficieront de 3H d'allemand et de 3H d'anglais par semaine. Au total, ils auront chaque semaine deux heures de plus que les autres élèves de 6^{ème}.
- ✚ La motivation de l'élève pour l'apprentissage de la langue allemande est au cœur de la réussite de ce parcours. Cette option est accessible à tous les élèves volontaires, motivés et en capacité de suivre un enseignement supplémentaire.
- ✚ L'admission en classe bilingue implique un engagement de l'élève et de sa famille pour l'ensemble de sa scolarité. L'arrêt de l'allemand à la demande de l'élève ou de sa famille n'est possible que pour raison scolaire sérieuse et exceptionnelle.
- ✚ Le conseil de classe peut décider l'arrêt de l'apprentissage de l'allemand si la situation scolaire le justifie dès le premier trimestre.
- ✚ La condition d'avoir fait de l'allemand en école n'est pas requise mais est un plus.
- ✚ Tous les élèves du groupe bilingue ne seront pas dans une seule et même classe.



académie
Versailles



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE

SECTION BILANGUE ALLEMAND-ANGLAIS

COLLEGE LES BOUVETS 2024-2025

NOM

Prénom

Date de naissance/...../.....

Sexe

École fréquentée en 2023/2024

Coordonnées des parents ou des représentants légaux

Nom

Prénom

Adresse complète

Téléphone

Adresse mail

Nous sollicitons l'admission de notre enfant dans la section bilangue allemand-anglais du collège Les BOUVETS de Puteaux.

Nous avons bien compris que notre enfant s'engage à étudier l'allemand et l'anglais pendant toute sa scolarité au collège.

Signature des parents :



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE

APPRECIATIONS DE L'ENSEIGNANT.E DE CM2

	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Intérêt pour le travail scolaire				
Goût de l'effort				
Régularité du travail à la maison				
Capacité d'attention en classe				
Implication en classe				
Capacité d'apprentissage en anglais				

Commentaires éventuels : capacité de travail (l'admission en section bilingue représente 2 heures de cours de plus par semaine), maîtrise de la langue française, etc.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avis général :

Favorable

Réservé

Défavorable

Nom de l'enseignant.e :

Cachet de l'établissement



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE

académie
Versailles



Nom :

Prénom :

Lettre de motivation de l'élève

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature de l'élève :

Cadre réservé à l'administration du collège

Refusé.e

Admis.e

Demande non-obligatoire



DOSSIER DE CANDIDATURE
SECTION BILANGUE ESPAGNOL-ANGLAIS
Classe de 6^{ème}
Rentrée 2024 - 2025

Le dossier est à déposer dûment complété avant le **16 juin 2024** à l'attention de Mme AMMICHE secrétaire de direction à l'accueil du collège ou par mail à l'adresse ce.0921219a@ac-versailles.fr en indiquant l'objet :

Section Bilangue Espagnol – anglais 2024

Environ 15 places sont disponibles.

Tout dossier incomplet ou déposé après la date sera refusé.

Les élèves retenus recevront une confirmation avant la rentrée scolaire de septembre 2024.



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE



Informations

- ✚ La section bilingue Espagnol-anglais permet de commencer l'apprentissage d'une deuxième langue vivante étrangère un an plus tôt et d'avoir un niveau plus élevé en fin de 3^{ème}, ce qui représente un réel atout dans la poursuite de la scolarité et dans la future vie professionnelle de l'élève.
- ✚ Les élèves bénéficieront de 3H d'espagnol et de 3H d'anglais par semaine. Au total, ils auront chaque semaine deux heures de plus que les autres élèves de 6^{ème}.
- ✚ La motivation de l'élève pour l'apprentissage de la langue allemande est au cœur de la réussite de ce parcours. Cette option est accessible à tous les élèves volontaires, motivés et en capacité de suivre un enseignement supplémentaire.
- ✚ L'admission en classe bilingue implique un engagement de l'élève et de sa famille pour l'ensemble de sa scolarité. L'arrêt de l'allemand à la demande de l'élève ou de sa famille n'est possible que pour raison scolaire sérieuse et exceptionnelle.
- ✚ Le conseil de classe peut décider l'arrêt de l'apprentissage de l'allemand si la situation scolaire le justifie dès le premier trimestre.
- ✚ La condition d'avoir fait de l'espagnol en école n'est pas requise mais est un plus.
- ✚ Tous les élèves du groupe bilingue ne seront pas dans une seule et même classe.



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE

académie
Versailles



SECTION BILANGUE ESPAGNOL-ANGLAIS COLLEGE LES BOUVETS 2024-2025

NOM

Prénom

Date de naissance/...../.....

Sexe

École fréquentée en 2023/2024

Coordonnées des parents ou des représentants légaux

Nom

Prénom

Adresse complète

Téléphone

Adresse mail

Nous sollicitons l'admission de notre enfant dans la section bilangue Espagnol-anglais du collège Les BOUVETS de Puteaux.

Nous avons bien compris que notre enfant s'engage à étudier l'espagnol et l'anglais pendant toute sa scolarité au collège.

Signature des parents :



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE

APPRECIATIONS DE L'ENSEIGNANT.E DE CM2

	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Intérêt pour le travail scolaire				
Goût de l'effort				
Régularité du travail à la maison				
Capacité d'attention en classe				
Implication en classe				
Capacité d'apprentissage en anglais				

Commentaires éventuels : capacité de travail (l'admission en section bilingue représente 2 heures de cours de plus par semaine), maîtrise de la langue française, etc.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avis général :

Favorable

Réservé

Défavorable

Nom de l'enseignant. e :

Cachet de l'établissement



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE

académie
Versailles



Nom :

Prénom :

Lettre de motivation de l'élève

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature de l'élève :

Cadre réservé à l'administration du collège

Refusé.e

Admis.e

AUTORISATION DE SORTIE

Madame, Monsieur,

La présence de l'élève est obligatoire à partir de sa première heure de cours de la journée jusqu'à sa dernière heure effective de son emploi du temps.

En cas d'absence d'un professeur, les responsables légaux de l'élève peuvent l'autoriser à sortir de l'établissement lorsque cette absence se situe sur sa dernière heure de cours.

En fin de matinée, seuls les externes seront autorisés à quitter l'établissement.

Les demi- pensionnaires doivent **obligatoirement** rester dans le collège pour le service de demi-pension.

Ces élèves ne pourront sortir que si l'un des responsables légaux se rend au collège pour signer une décharge.

La Principale

*Je soussigné(e) Monsieur, Madame
autorise mon enfanten classe de^{ème}
à quitter l'établissement sur sa dernière heure des cours pour l'année scolaire 2024/2025.*

- *en fin de matinée et de journée pour les externes*
- *en fin de journée pour les demi-pensionnaires*

OUI

NON

Signature des responsables légaux :

